

Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 17 mai 2019

11^{ème} Commission

N° CP-2019-5-11-1

Service instructeur

DEAA - service prospective et politique
européenne

Service consulté

COOPÉRATION AVEC LE LANDKREIS BREISGAU-HOCHSCHWARZWALD : CONVENTIONS DE PARTENARIAT ET CONVENTION POUR ÉCHANGES DE FONCTIONNAIRES

Résumé : Dans le cadre de la Stratégie « OR », il est proposé :

- d'approuver une convention-cadre de partenariat avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald ;
- de renouveler la convention pour échanges de fonctionnaires avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald datant de 2009 en y intégrant la création de tandems. Cette convention pourra être élargie à d'autres collectivités par la suite.

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Actions, Relations Internationales et Promotion du Bilinguisme, réunie le 3 mai dernier.

Convention de partenariat avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald

Le Département a développé depuis 2008 une politique de coopération avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald (LKBH).

Afin de formaliser cette dernière, le LKBH a proposé de signer une convention de partenariat, sur le modèle de l'accord de partenariat existant depuis 2016 entre le Département du Bas-Rhin et l'Ortenaukreis.

La convention jointe en annexe, validée par les instances du Landkreis, est soumise à votre approbation.

Par ailleurs, une réunion commune des commissions en charge de la coopération transfrontalière sera chargée d'élaborer et de valider un programme de travail.

Convention pour échanges de fonctionnaires

Dans le cadre de leur coopération, le Département et le LKBH ont mis en place en 2009 une convention prévoyant la possibilité d'échanges de fonctionnaires. Celle-ci permet à des fonctionnaires allemands et français de passer de 1 à 5 jours dans un service de la collectivité située outre-Rhin. L'enjeu de ces échanges est de permettre à des agents de chaque collectivité de découvrir le fonctionnement quotidien de l'autre, ainsi que d'améliorer sa maîtrise de l'allemand tout en nouant des relations interpersonnelles avec des agents de l'autre pays.

La stratégie OR – Oberrhein / Rhin supérieur prévoit, dans le cadre de l'objectif 1 « *Apprendre et connaître les langues : les outils d'une identité rhénane renforcée* », de faire du Département une collectivité exemplaire en matière de bilinguisme, notamment en relançant et en développant des échanges de fonctionnaires avec ses partenaires allemands, à l'instar de ceux existant avec le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald.

Il est proposé de concrétiser cette volonté par les actions suivantes :

- le développement des tandems, à savoir la création de binômes franco-allemands sur tous les sujets traités de manière parallèle dans les deux collectivités. Cette notion a été intégrée dans la convention d'échanges de fonctionnaires ci-jointe ;
- l'élargissement des conventions d'échanges de fonctionnaires à d'autres collectivités allemandes, comme le Landkreis LÖRRACH, le Regierungspräsidium de FREIBURG ou encore les villes de FREIBURG et BREISACH.

Ces propositions ont fait l'objet d'un avis favorable des membres de la Commission « Actions, Relations internationales et promotion du bilinguisme » (11^{ème}), réunis le 3 mai dernier.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'approuver la convention de partenariat entre le Département et le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, jointe en annexe au présent rapport ;
- d'approuver la convention pour échanges de fonctionnaires entre le Département et le Landkreis Breisgau-Hochschwarzwald, jointe en annexe au présent rapport ;
- de m'autoriser à signer ces deux conventions.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT